

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3535

présenté par

M. Laqhila, Mme Perrine Goulet, M. Geismar et Mme Ferrari

à l'amendement n° 3478 de M. Mattei

APRÈS L'ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.